1 août 2007 - Seul le prononcé fait foi

Télécharger le .pdf

Interview de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, dans "Al Ahram" du 1er août 2007, notamment sur les relations franco-égyptiennes et sur la situation au Proche-Orient et dans la Corne de l'Afrique.

QUESTION - Vous avez rencontré le Président Hosni Moubarak, une fois en tant que candidat à la présidence, aujourd'hui vous allez l'accueillir en tant que Président de la République. Est-ce que le dialogue que vous avez entamé avec le Président Moubarak continuera au même rythme que précédemment ?

LE PRESIDENT - Je tiens tout d'abord à souligner, s'agissant du rythme des rencontres franco-égyptiennes, que celui-ci est particulièrement dense en ce moment : le ministre des Affaires étrangères, M. Bernard Kouchner, s'est rendu en Egypte le 29 juillet £ la France a accueilli le ministre égyptien de l'Investissement le 11 juillet et le ministre de l'Industrie et du Commerce extérieur lundi 30 juillet.

Je voudrais également dire ma grande joie de recevoir à Paris le Président Hosni Moubarak. J'éprouve beaucoup d'intérêt à évoquer avec cet homme d'expérience et de sagesse les problèmes de la région, les relations bilatérales et plus généralement les problèmes du monde. Le Président Hosni Moubarak est un partenaire incontournable, soucieux des responsabilités de l'Egypte au Moyen-Orient naturellement, mais aussi en Afrique et en Méditerranée. Nous sommes tous deux confiants dans le fait que le partenariat noué entre nos deux pays peut contribuer à faire prévaloir l'esprit de modération, de dialogue, de concorde, de réconciliation et de modernité dont les peuples de cette région ont tant besoin pour rétablir la paix, la stabilité et le développement.

Dans le contexte international actuel, où se multiplient les tensions dans la région et les motifs de friction ou d'incompréhension entre l'Orient et l'Occident, il est toujours important que deux pays comme l'Egypte et la France se concertent en permanence. La visite du Président Moubarak sera l'occasion de confirmer la convergence de vues qui existe entre nos deux pays sur les grands dossiers d'actualité et d'identifier les sujets sur lesquels notre dialogue politique peut contribuer à faire progresser la situation.

QUESTION - L'Egypte et la France ont toujours eu des relations exceptionnelles sur les plans politique, économique et culturel. Dans votre nouvelle politique de " rupture tranquille ", comment envisagez-vous les relations futures entre les deux pays ?

LE PRESIDENT - La force de l'amitié qui unit l'Egypte et la France est une chance pour nos deux pays. Cette relation si spéciale plonge ses racines dans l'histoire. Mais elle est surtout une promesse pour l'avenir. Cette relation, nous devons continuer à l'enrichir et à la faire prospérer. L'Université française d'Egypte, en fonction depuis maintenant 4 ans, a su asseoir la qualité de ses enseignements et conquérir un public. Elle a accueilli près de 400 étudiants pour l'année scolaire 2006-2007. Elle doit demeurer un élément phare de notre coopération, car elle contribue à former les élites égyptiennes de demain. Cette université devrait accélérer l'insertion de ces jeunes dans l'économie mondialisée, en particulier au sein des entreprises françaises qui emploient, je le rappelle, plus de 36 000 personnes en Egypte dans des secteurs d'avenir tels que les technologies de pointe, l'environnement, les services financiers ou le tourisme. C'est tout à fait essentiel dans un pays où les jeunes constituent une part très importante de la population et

à un moment où l'on constate chaque jour davantage la nécessité de jeter de nouveaux ponts entre les deux rives de la Méditerranée.
Nos entreprises souhaitent naturellement profiter pleinement des opportunités offertes par le développement de l'économie égyptienne. Mais elles souhaitent également être de bonnes citoyennes et apporter leur talent, leur créativité, leur savoir-faire au service du développement de l'Egypte. Je suis convaincu que les entreprises françaises participeront pleinement à cette priorité capitale pour l'avenir de l'Egypte : l'effort de création d'emplois pour tous les jeunes Egyptiens.
Nous travaillerons main dans la main, comme nous l'avons toujours fait, avec les très nombreux partenaires que nous avons en Egypte, pour définir, ensemble, les priorités de notre coopération dans l'ensemble des domaines.
QUESTION - La France est engagée dans beaucoup de projets économiques comme des investissements avec l'Egypte. Envisagez-vous de continuer ces projets ? Y a-t-il d'autres projets dont vous allez discuter avec le Président Moubarak ?
LE PRESIDENT - Je souhaite que nos relations économiques continuent à se hisser à la hauteur des relations politiques qui unissent si étroitement l'Egypte et la France. Nous voyons en effet depuis trois ans la croissance tout à fait remarquable de nos échanges commerciaux bilatéraux et, plus encore, celle de l'implantation des entreprises françaises en Egypte.
C'est pour moi une grande satisfaction de voir les entreprises françaises prendre toute la mesure du remarquable potentiel offert par le développement de l'économie égyptienne. L'attribution des marchés de la première phase de la construction de la ligne 3 du métro du Caire a été un succès pour nos entreprises. Nous sommes reconnaissants à l'Egypte de la marque de confiance adressée au savoir-faire français, dans le prolongement de la réalisation des lignes 1 et 2.
La France est le cinquième fournisseur mondial de l'Egypte. Depuis 2006, les ventes égyptiennes à la France ont doublé, ce qui a permis un rééquilibrage de nos échanges bilatéraux. Cela s'explique par la forte augmentation des ventes de gaz naturel liquéfié. Mais de fortes perspectives de croissance pour nos échanges résident également dans les secteurs clés du développement économique à long terme de l'Egypte, à savoir les infrastructures, l'agroalimentaire, les télécommunications, la santé, le tourisme et l'environnement.
Le Conseil présidentiel France-Egypte des affaires créé l'an dernier, et dont une première réunion plénière s'est tenue le 9 novembre à Paris, nous aidera à renforcer cette dynamique positive.
Enfin, l'installation de l'Agence Française de Développement en Egypte depuis janvier 2007 a ouvert de nouvelles perspectives d'intervention et permettra de répondre avec des moyens appropriés aux opportunités d'actions identifiées par l'Agence dans le secteur économique et du développement urbain.
QUESTION - La France comme l'Egypte tentent de faire des réformes institutionnelles. Comment envisagez-vous le rôle du Président de la République dans les nouvelles réformes par rapport au rôle que lui a donné la Constitution de 1958 ?
LE PRESIDENT - Dans mon esprit, le Président de la République est élu pour gouverner, pas pour contempler. Parce qu'il a été élu, il a la légitimité pour agir. Mais dès lors que le Président gouverne, il doit rendre des comptes, car il ne peut y avoir de pouvoir sans responsabilité.
Cette évolution de la fonction présidentielle doit d'abord s'inscrire dans les mentalités. Il s'agit donc moins de changer la constitution que d'en faire évoluer la pratique. Certains changements nécessiteront néanmoins de faire évoluer le texte constitutionnel. Je souhaite par exemple limiter nombre de mandats présidentiels successifs à deux, car l'énergie que l'on met à durer, on ne la met pas à agir. Je souhaite également que le pouvoir de nomination du Président soit mieux encadré par le Parlement, pour garantir que la compétence prime la connivence. Enfin, je souhaite que l'opposition soit dotée d'un véritable statut, afin de mieux jouer son rôle.
Mais j'insiste, le changement doit d'abord venir de la pratique, de notre manière de faire vivre nos institutions.
QUESTION - M. le Président, vous avez commencé une politique d'ouverture aux partis de l'opposition et pris quelques personnalités du centre et de la gauche dans le gouvernement de

François FILLON. Comment un gouvernement de droite peut-il atteindre l'homogénéité politique nécessaire entre les différents domaines intérieurs et extérieurs avec des ministres de positions politiques différentes ?
LE PRESIDENT - L'ouverture, pour moi, c'est d'abord une conviction : celle que le Président doit être le Président de tous les Français, qu'il ne peut pas être l'homme d'un seul parti, d'un seul clan. Cette ouverture, je l'ai faite d'autant plus facilement que je n'en avais pas besoin arithmétiquement. Mais le rôle du Président de la République, c'est de rassembler, de parler pour tout le monde, de faire vivre la diversité française. Je dois travailler pour tous les Français : ceux qui m'ont choisi, mais aussi ceux qui n'ont pas voté pour moi. Je n'ai pas le droit d'abandonner une partie de la France parce qu'elle n'a pas fait le choix de ma candidature. Vous me posez la question de la cohérence de l'action gouvernementale, mais c'est un faux débat. J'ai été élu sur un programme clair, et ce programme, je l'appliquerai. Les personnalités de gauche et du centre qui sont entrés au Gouvernement l'ont fait en sachant parfaitement cela, et c'est pour mettre en oeuvre ce projet présidentiel qu'ils ont accepté de me rejoindre. Mais je ne vois pas pourquoi j'aurais dû me passer de leurs talents et de leur énergie au seul motif qu'ils n'appartenaient pas à ma famille politique. J'ajoute que cette ouverture était d'autant plus indispensable que mon projet pour la France est ambitieux, et que pour mener de grandes réformes, il faut une grande majorité.
QUESTION - Dans votre discours à la cérémonie d'inauguration le 6 mai dernier, vous avez mis l'accent sur la méditerranée comme priorité politique. Et en effet votre première visite en dehors de l'Europe était en Algérie et en Tunisie pour discuter du projet d' " Union de la Méditerranée ". Est-ce une tentative de relancer Barcelone ? Comment voyez-vous cette zone de la Méditerranée dans dix ans ?
LE PRESIDENT - Pour la France, la Méditerranée est le deuxième espace de solidarité après l'Europe, et les deux se recoupent largement. Nous souhaitons donner une nouvelle impulsion politique en faveur de cette région, dont la visibilité dans l'agenda européen n'est pas à la hauteur des défis que nous avons à affronter avec ces pays, défis économique, écologique, stratégique ou culturel.
Le projet d'Union Méditerranéenne répond à cette ambition. C'est un projet qui est destiné à tous les Etats riverains de la Méditerranée, qui ne fera pas concurrence aux structures existantes mais viendra en complément, et s'attachera à réaliser des projets concrets dans les domaines où les besoins sont les plus évidents, par exemple, l'eau, le développement durable ou l'intégration énergétique.
Nous mesurons bien tout l'acquis qui existe en la matière, en particulier dans le cadre du partenariat Euromed. Il ne s'agit pas de refaire ou de défaire ce qui a déjà été fait mais de redonner vigueur à ce qui existe, et de décider de quelques initiatives visibles et concrètes.
Le projet d'Union de la Méditerranée a reçu un très bon accueil tant chez nos partenaires méditerranéens au sein de l'Union que dans les pays du Sud de la Méditerranée. Par la position qu'elle occupe en Méditerranée, mais aussi parce qu'elle s'est toujours impliquée avec beaucoup de dynamisme dans les instances méditerranéennes, l'Egypte a un rôle déterminant à jouer. Nos deux pays partagent cette même ambition d'une Méditerranée qui unisse au lieu de diviser et qui favorise le partage plutôt que de creuser le fossé entre pauvres et riches.
QUESTION - Le Liban a toujours gardé une place spéciale dans le coeur et la politique de la France, et la France a essayé récemment de réunir les protagonistes libanais dans un dialogue fermé près de Paris. Mais la France continue de refuser de dialoguer avec le Hezbollah en le considérant " un parti terroriste ". Comment la France envisage-t-elle un futur dialogue interlibanais sans un parti dominant dans la vie politique libanaise comme le Hezbollah ? Et quelles sont les conditions que la France a mises pour accepter le Hezbollah comme un parti politique ?
LE PRESIDENT - La situation au Liban est préoccupante. Les récents entretiens du ministre des Affaires étrangères et européennes Bernard. Kouchner au Caire ont permis de vérifier une nouvelle fois, à cet égard aussi, la très grande convergence de vues de la France et de l'Egypte et

la volonté de nos deux pays d'agir de concert en faveur du Liban.
Le Liban a fait face dans la période récente à de nouveaux attentats meurtriers et son armée a dû mener depuis le 20 mai de difficiles combats au Nord contre les jihadistes du Fatah al-islam. Parallèlement, la crise politique et institutionnelle en cours depuis de longs mois se prolonge. L'approche de l'échéance majeure constituée par l'élection présidentielle n'en rend que plus urgente, la nécessité de parvenir à un compromis pour sortir de cette crise. Il est clair que, dans ce Liban très divisé, un bloc ne pourra l'emporter contre l'autre. D'où la nécessité d'une reprise du dialogue, entre les Libanais d'abord, même s'il suppose en parallèle l'implication des parties régionales intéressées et de la communauté internationale.
Cette urgence du dialogue interlibanais était la raison d'être de la rencontre de La Celle-Saint-Cloud. Celle-ci a atteint son objectif et a permis non seulement de " briser la glace " mais aussi d'avancer d'utiles idées sur la table. Par son récent déplacement, le ministre des Affaires étrangères et européennes a témoigné de notre volonté de soutenir le mouvement créé à cette occasion entre les parties.
Il est clair que, pour réussir, ce dialogue interlibanais doit comprendre l'ensemble des grandes forces politiques du pays. Aussi le Hezbollah, en tant que principal représentant d'une des premières communautés libanaises, y avait-il sa place, au même titre que les autres formations. Le Hezbollah est une formation libanaise qui est liée à des acteurs régionaux, l'Iran et la Syrie £ depuis la fin de la guerre civile, il est devenu un parti politique influent, disposant d'une forte assise sociale, représenté au Parlement libanais £ jusqu'à la démission de ses ministres, il était aussi dans le gouvernement nommé en 2005.
En même temps, il a conservé - et il le revendique - un important dispositif milicien, puissamment armé, dont l'usage suscite beaucoup d'interrogations et d'appréhensions - au Liban d'abord. De notre point de vue, il importe de tout faire pour favoriser l'ancrage du Hezbollah en tant que formation proprement libanaise et uniquement politique. Par les résolutions des Nations Unies 1559 et 1701, la communauté internationale a réaffirmé la nécessité du désarmement de l'ensemble des milices subsistant au Liban. La résolution 1701 a de surcroît prévu, en vue de leur non-réarmement, un embargo sur les armes qui s'applique à tous les Etats. Le Hezbollah, qui siégeait au gouvernement de F. Siniora lorsque celui-ci a approuvé le plan en sept points puis la résolution 1701, est tenu par des engagements. Nous continuerons d'apprécier notre attitude vis-à-vis du Hezbollah en fonction de ce que cette organisation représente et de la manière dont elle agit.
QUESTION - Quelle est la position de la France en ce qui concerne le nouveau rôle de l'ancien Premier ministre britannique Tony Blair comme émissaire du Quartet au Proche-Orient ?
LE PRESIDENT - Je me félicite de la nomination de M. Tony Blair comme représentant spécial du Quartet pour le Proche-Orient. Je lui ai adressé tous mes voeux de succès dans cette importante et difficile mission. Ses qualités d'homme d'Etat et son action mobilisatrice seront déterminantes pour permettre une relance du processus de paix. L'ambition doit être forte pour arriver rapidement à un accord sur le statut final des Territoires palestiniens.
QUESTION - Jusqu'à maintenant, et depuis les élections présidentielles françaises, la France ne s'est pas engagée activement au Proche-Orient.
LE PRESIDENT - Je dirais au contraire que la France s'est engagée activement au Proche-Orient. Outre ses efforts incessants pour la stabilisation de la situation au Liban, la France cherche par tous les moyens à rétablir la confiance entre les parties afin de favoriser une relance du processus de paix.
La France a joué un rôle moteur pour convaincre ses partenaires européens qu'il fallait reprendre l'aide budgétaire directe à l'Autorité palestinienne, ce qui a été fait. J'ai reçu à Paris le président Abbas le 29 juin et je lui ai confirmé notre soutien politique et financier (notamment une aide budgétaire française de 15Meuros afin de renforcer les institutions palestiniennes).
J'ai par ailleurs reçu Mme Livni, ministre israélien des Affaires étrangères, le 4 juillet à Paris pour parler très directement des possibilités de relance du processus de paix.
Est-ce que cette région n'est plus une priorité dans la politique étrangère de la France? Comment envisagez-vous le futur rôle de la France dans cette région?"

envisagez-vous le futur rôle de la France dans cette région ?
La France, en concertation avec ses partenaires européens, continuera à jouer un rôle de médiatrice et à faire des propositions pour aboutir rapidement à une solution du conflit israélo-palestinien. L'objectif, comme l'a rappelé à plusieurs reprises le Conseil de sécurité des Nations-Unies, consiste "en deux Etats vivant côte à côte dans la paix et la sécurité".
Ceci implique que chacun des protagonistes reconnaisse le droit de l'autre. Personne ne saurait perdre de vue deux réalités fondamentales : d'un côté, le terrorisme dont est victime la population israélienne est inacceptable et, de l'autre, un peuple occupé ne renoncera jamais, quoi qu'il endure. Les Palestiniens doivent donc renoncer à la violence et Israël à sa politique d'implantation qui hypothèque l'avenir. C'est pourquoi, il importe d'adopter une position équilibrée. Je défendrai donc avec la même énergie, d'une part, le droit des Palestiniens à disposer d'un Etat et, d'autre part, la sécurité d'Israël. Par ailleurs, aucune avancée notable n'est possible sans la libération du soldat franco-israélien Shalit.
La France a toujours dit sa disponibilité pour accueillir des discussions de fond sur le statut final. La France continuera ses efforts pour un renforcement de la confiance entre les parties, clé du succès de ces négociations.
QUESTION - Quel est le rôle joué par la France dans la crise du Darfour, au Soudan, et la situation dégradée en Somalie ?
LE PRESIDENT - Au Darfour, l'urgence est humanitaire et sécuritaire, mais la solution à la crise ne peut être que politique. Par ailleurs, il faut accélérer le déploiement de l'opération hybride de l'Union Africaine et de l'ONU au Darfour, et rechercher le déploiement d'une opération internationale de sécurisation dans l'est du Tchad et le nord-est de la Centrafrique.
La France a voulu donner un nouvel élan à la mobilisation internationale sur le Darfour autour des efforts de l'ONU et de l'Union Africaine (UA). Elle n'a pas ménagé ses efforts depuis la conférence de Paris qui s'est tenue le 25 juin. Lors de la conférence de Tripoli des 15 et 16 juillet, nous avons plaidé pour de nouvelles négociations politiques dès septembre, et pour qu'un message de fermeté soit envoyé à l'ensemble des belligérants. A Addis Abeba, le 26 juillet, Bernard Kouchner, ministre des Affaires étrangères et européennes, et le Président de la Commission de l'UA, Alpha Oumar Konaré, ont examiné ensemble l'évolution de la situation depuis la réunion de Paris, notamment la relance du processus politique et la question de la transition de la force de l'UA à l'opération hybride. Enfin, sur notre proposition, une nouvelle réunion ministérielle du groupe de contact élargi se tiendra à New York, fin septembre, en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies. Elle sera co-organisée par l'ONU et l'UA.
Nous sommes actifs dans le dossier somalien, suivi par notre représentation diplomatique à Nairobi. Notre position privilégiée à Djibouti (base militaire de 2700 hommes) nous donne une certaine expertise dans les questions régionales de la Corne de l'Afrique et représente un levier d'influence.
Nous plaidons pour une approche équilibrée de la crise somalienne et avons refusé de diaboliser les Tribunaux islamiques, tout en soutenant les Institutions Fédérales de Transition. Cette position équilibrée est appréciée par l'ensemble des acteurs somaliens (gouvernement et opposition)£ nous sommes enfin l'un des rares pays à avoir apporté une assistance à l'AMISOM (entraînement et financement du transport stratégique du contingent burundais).
QUESTION - Monsieur le Président, vous avez mené à bien la crise des infirmières bulgares et le médecin d'origine palestinienne avec la Libye, en entamant une solution non classique à une crise non classique comme vous avez dit. Est-ce que à votre avis la Libye est maintenant prête à se réintégrer au concert international ?
LE PRESIDENT - La résolution de cette affaire a levé la dernière hypothèque sur le retour effectif de la Libye dans le concert des nations. Lors de la visite que j'ai effectuée le 25 juillet dans ce pays, un accord-cadre ambitieux a été signé pour relancer la coopération bilatérale. Ce partenariat stratégique repose sur des initiatives opérationnelles et dynamiques dans tous les domaines, qu'il s'agisse du nucléaire civil, de la défense, de la lutte anti-terrorisme ou du dialogue politique. Je me réjouis également de la reprise d'un partenariat entre l'Union européenne et la Libye.

Enfin, mon épouse, Cécilia, qui a accompli un travail extraordinaire, et moi-même n'oublions pas notre solidarité avec les enfants contaminés de Benghazi et leurs familles, dont nous souhaitons alléger les souffrances. La coopération médicale et hospitalière se poursuivra et se renforcera. QUESTION - Je vous remercie, M. le Président, d'avoir répondu à nos questions. Notre dernière question portera sur la date éventuelle de votre prochaine visite en Egypte ? Quels sont vos projets pour augmenter la coopération entre nos deux pays ? LE PRESIDENT - Je serais naturellement très heureux de pouvoir me rendre en Egypte prochainement. Je souhaiterais, pour conclure, souligner que Français et Egyptiens partagent la même vision du monde, une vision fondée sur la nécessité du dialogue et du respect mutuel. Nos deux pays ont un rôle moteur à jouer de part et d'autre de la Méditerranée. L'Egypte et la France doivent plus que jamais continuer travailler ensemble à la résolution des conflits de la région et à la définition de ce que pourra être l'Union Méditerranéenne.